

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 31 JANVIER 2019

Etaient Présents 45 titulaires, 6 suppléants, 18 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Valérie SARTOULOU, David CORBIN, Marylise GASTON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
	Jean-Claude COUSTET	à	Jacques MARQUEZE
	Jean GASTOU	à	Patrick MAUNAS
	Elisabeth MEDARD	à	Daniel LCARAMPE
	Claude LACOUR	à	Michel CONTOU-CARRERE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Maylis DEL PIANTA
	Pierre SERENA	à	Maïté POTIN
	Bernard UTHURRY	à	Anne BARBET
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Pierre ARTIGUET	à	David MIRANDE
	Dominique LAGRAVE	à	Evelyne BALLIHAUT
	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET	à	Jacques CAZAURANG
	Christophe GUERY	à	Michel ADAM

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Thérèse LASMARRIGUE	suppléante de	Alain TEULADE
	Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Cédric PUCHEU
	Jean-Pierre LOPEZ	suppléant de	Pierre Felix CAUHAPE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Alain CAMSUZOU (excusé), Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Didier CASTERES,

**FONDS DE CONCOURS:
CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SAUCÈDE**

M. AURISSET indique que dans sa séance du 8 novembre 2018, le Conseil Communautaire a retenu, au titre des fonds de concours 2018, le projet de la commune de SAUCÈDE qui concernait l'aménagement du cimetière communal.

Le plan de financement définitif s'établit comme suit :

MONTANT OPERATION HT	13 125 €
Etat (DETR)	3 937 €
Fonds de concours	641 €
Part communale	8 547 €

Le montant du fonds de concours s'élève à 641 €.

Ce dossier étant complet, la convention peut être signée avec la commune.

Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 66 voix pour et 3 contre (Mme ALTHAPÉ, M. COSTE, M. BELLEGADE)

- **ADOpte** l'état financier définitif des travaux réalisés par la commune de SAUCÈDE,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'attribution des fonds de concours avec la commune de SAUCÈDE et à débloquer les fonds,
- **VOTE** les crédits nécessaires au versement du fonds de concours, soit 641 €,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 31 janvier 2019

Suivent les signatures

Affiché le 08.02.19

Le Président



Signé
Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 04/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 04/02/2019